

AED et AESH

ENCORE ET TOUJOURS EN PREMIÈRE LIGNE !

SATISFACTION IMMÉDIATE DES REVENDICATIONS

Les AED se voient imposer d'être présents dans les établissements alors que les cours n'y seront plus assurés. Encore une fois envoyés en premières ligne, comme depuis le début de la crise sanitaire, ils n'ont pourtant obtenu aucune réponse à leurs revendications portées depuis plusieurs mois par leurs mobilisations.

Les obligations des AED sont encore une fois renvoyées au local. Aucune règle établie nationalement, les chefs d'établissement doivent fixer, seuls, les missions et les emplois du temps « en fonction des besoins » pour les semaines à venir. Les AED se retrouvent obligés de se rendre dans leur établissement pour accomplir toutes sortes de tâches :

- aider les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise à faire leurs devoirs.
- faire du classement et autres tâches administratives
- contacter les familles...

Le temps de présence dépend du bon vouloir du chef d'établissement et parfois des négociations. Le SNFOLC est présent à côté des AED pour faire valoir leurs revendications.

Dans certains établissements seuls les AED qui doivent garder leurs enfants peuvent rester chez eux, mais là encore aucune règle pour protéger les personnels : un chef d'établissement a demandé à une AED de venir travailler avec son enfant de huit ans !

Pour les AESH, la situation est tout aussi disparate et inacceptable. Avec des pressions pour exiger leur pré-

sence dans l'établissement alors même que les élèves dont ils s'occupent sont à la maison. Pire, il a même pu être demandé à des AESH de se rendre dans des établissements en dehors de leur PIAL.

Laisser cette organisation au local, c'est livrer les personnels les plus précaires à la menace du non renouvellement de contrat. Le SNFOLC ne laissera pas faire. Tout comme les autres personnels, les AED et les AESH ne doivent venir que sur la base du volontariat.

Alors que les AED sont mobilisés depuis des mois pour exiger un vrai statut, des augmentations de salaires, le versement des primes REP et REP+, la seule réponse à leurs revendications c'est de leur en demander encore plus !

Les AESH, tout autant mobilisés, seront dans les rassemblements le 8 avril devant le ministère de l'Éducation nationale pour la région parisienne, devant les DSDEN et devant les rectorats pour exiger l'abandon des PIAL, un vrai salaire et un vrai statut et le recrutement immédiat d'AESH à hauteur des besoins.



LES ANNONCES DU PRÉSIDENT MACRON NE SUSPENDENT PAS LE DROIT À MANIFESTER. LE SNFOLC SERA PRÉSENT LORS DE CETTE JOURNÉE DE MOBILISATION ET APPELLE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS À SE RÉUNIR POUR DISCUTER DE LA SITUATION, ORGANISER LA MOBILISATION ET REJOINDRE LES RASSEMBLEMENTS DU 8 AVRIL.